



2eme procédure judiciaire - père irresponsable, que faire ?

Par **celine012013**, le **24/08/2013** à **09:44**

Bonjour,

Je suis séparée depuis 7 ans, j'ai 2 enfants de 9 ans dont j'ai la garde. Une première procédure a eu lieu en 2007 avec un droit de visite et d'hébergement pour le père pour la moitié des vacances scolaires et une pension alimentaire de 80e / enfants ; cette procédure n'a jamais été respecté par le père hormis le fait qu'il prenait les enfants que 3 semaines en été par an ; aucune pension de versée car celui ci au rsa de plus les enfants ont subi de la violence psychologique et physique (gifle) par leur grand mère paternelle car le père réside chez elle à 800 km de mon domicile. j'ai donc obtenu une réduction de droit de visite : 15 jrs par an en été. Cette année, de nouveau les enfants sont revenus perturbés. Que faire ? Merci par avance de vos conseils.